

Service social



La recomposition du politique, par Louis Maheu et Arnaud Sales, Paris et Montréal, Éditions l'Harmattan et Les Presses de l'Université de Montréal, coll. Tendances actuelles/Politique et économie, 1991, 324 pages.

Raymond Hudon

Volume 42, Number 1, 1993

Culture et intervention

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/706609ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/706609ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Hudon, R. (1993). Review of [*La recomposition du politique*, par Louis Maheu et Arnaud Sales, Paris et Montréal, Éditions l'Harmattan et Les Presses de l'Université de Montréal, coll. Tendances actuelles/Politique et économie, 1991, 324 pages.] *Service social*, 42(1), 162–165. <https://doi.org/10.7202/706609ar>

immigrants ne peut être assurée que par le maintien de leurs cultures et d'une communauté culturelle de soutien, seule source véritable du pouvoir politique nécessaire pour se protéger (individuellement comme collectivement) et pour imposer « un questionnement radical des formes et du contenu de l'intervention psychosociale » (p. 149) dominants.

Or, en mars 1987, dans un autre rapport de recherche pour la Commission Rochon, Gilles Bibeau soutient, d'une part, que la prétendue sous-utilisation des services ne peut s'expliquer uniquement par le manque de compétence linguistique et culturelle de la part des intervenants et, d'autre part, que pour rendre les services publics plus accessibles, il est nécessaire de se situer dans une approche globale et de partir de la « construction globale des problèmes ».

Selon nous, cette construction globale implique une approche interculturelle et reste à inventer. Ce rapport reste une contribution intéressante, très radicale, mais incomplète. Il est surtout pour tous les Québécois, de toutes les origines, une invitation à sortir de leur naïveté face aux conséquences sociales et politiques de l'immigration. Cette invitation est, par contre, insuffisante pour orienter concrètement les différents acteurs de la promotion et des soins en santé mentale, soucieux de l'amélioration de l'efficacité des services pour les communautés culturelles. Contrairement à ce qui est affirmé dans ce rapport, ces solutions efficaces ne sont pas celles déjà connues par la communauté d'origine, ou en rapport avec les attentes (p. 198) du client, ou « limitant au maximum les obligations et les tensions inutiles » (p. 265) liées aux politiques d'immigration et d'intégration.

Nicole BOUCHER
École de service social
Université Laval

LA RECOMPOSITION DU POLITIQUE

Louis Maheu et Arnaud Sales

Paris et Montréal, Éditions l'Harmattan et Les Presses de l'Université de Montréal, coll. Tendances actuelles/Politique et économie, 1991, 324 pages.

En ces années où l'on ne cesse de souligner les multiples manifestations de la crise du politique et de signaler les signes de son évanescence devant la mondialisation de l'économie et la « globalisation » des systèmes de référence, on peut soupçonner une intention de récupération derrière tout examen de la recomposition du politique. Mais alors que la politique semble en train de perdre une large part de son crédit et de sa capacité d'orienter et d'organiser les sociétés de façon à améliorer la situation des individus et des groupes qui les composent, sa présence et son influence se font peut-être sentir plus puissamment.

ment que jamais auparavant. À tout le moins, les onze textes auxquels Arnaud Sales et Louis Maheu, respectivement, greffent une introduction et une conclusion nous incitent à consacrer autant d'attention aux thèses axées sur la réorientation et la restructuration du politique qu'à celles qui inspirent principalement les discours qui réclament le retrait et, parfois, proclament le rejet du politique.

Les chapitres sont regroupés en deux parties principales ; les auteurs d'une première série de six textes, tous sociologues, tentent tout d'abord de cerner plus précisément « la nouvelle dynamique de la société civile », alors que les cinq autres chapitres, dont deux signés par des politicologues (David Wolfe et Gérard Boismenu), portent ensuite sur un examen relativement diversifié de « la régulation étatique en mutation ». Il serait périlleux de chercher à rapporter l'ensemble des thèses avancées au fil des analyses et, peut-être plus correctement, des essais d'interprétation proposés dans *La recomposition du politique*. Il est évidemment impossible, ici, de rendre compte, dans toutes leurs nuances, des points de vue variés présentés par les auteurs. Par ailleurs, il se dégage de l'ensemble des contributions quelques impressions qui montrent un changement significatif de perspective dans la démarche intellectuelle. Bien qu'assez faiblement appuyées sur du matériel empirique, la majorité des interprétations et réflexions apparaissent plus étroitement inspirées de pratiques concrètes que formulées en fonction de projets théoriques, parfois utopiques. De plus, et c'est appréciable en ces moments où tout semble devoir être absolument apprêté au goût du jour par l'ajout du préfixe « néo », l'esprit du livre n'est justement pas dominé par cette recherche obsessionnelle du « nouveau ».

Par rapport à ce dernier point, Alberto Melucci, quasi-gourou dans ce champ d'analyse, se déclare lui-même « peu satisfait » de la discussion concernant le « problème de la “nouveau” des “nouveaux” mouvements » sociaux. L'aveu est d'ailleurs de taille : « Le concept de “nouveau” devient une excuse facile pour notre faiblesse conceptuelle, à moins qu'on soit conscient de la nature relative et transitoire du concept » (p. 133). Plutôt que d'admettre une faiblesse conceptuelle que trahit, par exemple, le très difficile renouvellement de l'économie politique, d'autres, comme David Wolfe, sont portés à trouver refuge dans la simple constatation d'une incapacité politique saisissable dans le fait « que ni la main-d'œuvre, ni les nouveaux mouvements sociaux ne pourront voir leurs luttes actuelles donner une forme exacte au nouvel ordre social qu'ils désirent ». Cette constatation prend visiblement place à la faveur d'un retour à un certain équilibre entre des conceptions strictement volontaristes ou purement déterministes de la politique, qui autorise à « prévoir le fait que le résultat [des luttes] dépend des intentions rationnelles aussi bien que des conséquences non intentionnelles » (p. 212). Dans ces conditions, comme il est bien souligné par Anne-Marie Guillemard, l'« ordre de l'État ne peut être totalement dissout dans l'ordre des rapports sociaux » (p. 290).

Est ainsi rendue beaucoup plus difficile l'« élaboration d'une grande théorie du politique », que Louis Maheu considère comme « impérative » pour répondre au « défi que des pratiques, des représentations et des construits

théoriques ont commencé à relever » durant les années 80 et 90. Quels sont justement les enseignements à tirer de cette période plus récente ? Tout d'abord, le rappel en est fait par Robert Fossaert, le changement de régime du « moteur de l'Histoire » qui traduit l'apaisement des luttes n'a pas rendu caduque la consommation par toutes les sociétés de « l'oxygène des luttes de classes », de sorte que la signification s'est imposée que « toutes les sociétés d'une taille suffisante sont structurellement inégalitaires » (p. 30-31). Les discours axés sur la recherche de l'égalité et les interventions de l'État destinées à contrer les inégalités ne sont pas parvenus à masquer le résultat de l'action de l'État : comme « gardien de l'ordre public, l'État transforme [...] en un ordre établi les formes structurelles d'inégalité propres à la société qu'il domine » (p. 32).

Pourtant, l'expansion de l'État n'a jamais effacé un « fait fondamental », rappelé par Arnaud Sales : « les nouvelles entreprises bureaucratiques n'ont pas vraiment remplacé le marché comme la force première pour générer des biens et des services. Elles ont plutôt mis en place des mécanismes de direction ou de guidage de ce marché » (p. 54). L'action de l'État viendrait donc consolider des inégalités dont il n'est pas la source ! Cela peut quand même suffire pour en faire l'objet d'une suspicion que les années récentes n'ont certes pas contribué à réduire. La tendance a bien plutôt été dans le sens de l'accentuation des positions spontanées des mouvements sociaux qui, pour reprendre les termes de John Keane, « révèlent une qualité très nettement anti-politique, en ce sens que leurs activités ne sont dominées ni par l'épique fantasme de prendre et de transformer le pouvoir étatique, ni par le moindre désir d'intervenir dans la politique de parti. Au lieu de cela, ils se concentrent sur la tâche apparemment banale de faire connaître et de transformer les domaines les moins visibles des relations de micropouvoir au sein desquels ils se forment et fonctionnent » (p. 107).

Une bonne mesure du succès de l'action des mouvements sociaux se retrace sans doute dans la reconnaissance effectivement accordée à la démocratie qui, selon Yvon Thériault, doit reposer sur deux principes, à savoir « que le pouvoir n'appartient à personne et qu'il émane du social. Seuls ces principes peuvent assurer l'autonomie et la pluralité des lieux instituants du social » (p. 86). Ce qui ne fonde aucunement quelque déclaration de désuétude du politique ; le rappel de Thériault sert d'avertissement : « Partout où, au nom de la "démocratie réelle" on a voulu détruire le lieu de sa "mise en scène", c'est le contraire de la démocratie qui est advenu » (p. 83). Cette mise en garde doit encore s'accompagner d'une précaution qui préviendrait « un certain réductionnisme politique [...] pour lequel ne compterait que l'action collective orientée vers l'État et la conquête du pouvoir d'État » (p. 167). Préconisée par Louis Maheu, cette précaution réduit le danger d'occulter la tendance nette à la « politisation de la vie privée » (p. 175). Pour Nicole Laurin-Frenette, cette tendance va d'ailleurs de pair avec son inverse, qui « est aussi vrai » (p. 297). Elle précise : « Tout système politique au sens large mise dans une certaine mesure sur l'autorégulation des sujets ; la moralité et

la responsabilité personnelles sont une dimension importante de cette auto-régulation ». En somme, décrit-elle, « le nouveau masque du pouvoir a deux faces, celle du technocrate et celle du thérapeute : les intervenants des intervenants ! » (p. 299).

Laurin-Frenette provoque, en suggérant que la démocratie n'est « que l'une de ces considérations techniques [sur lesquelles,] de plus en plus, la légitimité de l'État repose » (p. 296). D'une certaine façon, elle rejoint néanmoins Lizette Jalbert qui se représente « la décentralisation promue comme politique de rechange [sous la figure d'une] bouée de sauvetage » (p. 256). Sous les traits d'un parti pris en faveur de la participation et d'une « démocratisation de l'administration », la démarche traduit finalement une « *participation encadrée*, dans la mesure où elle s'appuie sur une mobilisation par le haut dans le cadre de structures et de valeurs inspirées par l'État » (p. 264). Jalbert veut en quelque sorte bien faire voir que ce réformisme décentralisateur « prend sa source dans une offre d'État plutôt que de constituer une réplique à une mobilisation et politisation de la société civile » (p. 253). En examinant le « réaménagement de la régulation technicienne de l'État » et en s'interrogeant sur la fonction qu'y exerce le droit, Gérard Boismenu tire une conclusion somme toute assez proche : « Dans la mesure où une nouvelle forme d'État est en train de se constituer, sa caractérisation ne peut ignorer qu'à un réajustement majeur de ses interventions sous l'inflexion néo-libérale, s'articulent l'extension de procédures de normalisation s'appuyant sur une gestion technicienne de populations-cibles et le renforcement des mécanismes de contrôle social dont l'action disciplinaire vise une modification comportementale » (p. 242).

Cette présentation extrêmement partielle des thèmes abordés dans *La recomposition du politique* laisse clairement entrevoir la difficulté qui entoure non seulement l'application, mais la définition même des solutions aux problèmes qui constituent le lot de populations de plus en plus nombreuses. Ne pouvant être recommandé comme recueil de recettes, le livre monté sous la direction de Louis Maheu et Arnaud Sales a le mérite non négligeable de nous rappeler, sous la plume de Melucci, par exemple, combien il serait inapproprié de supposer « que la lutte pour la citoyenneté est terminée et qu'il n'y a plus d'espaces à conquérir pour la démocratie » (p. 135). De plus, la lecture des divers chapitres ainsi rassemblés éloigne la tentation de se substituer aux acteurs dans la recherche de solutions adéquates, à la lumière d'une observation historiquement vérifiée et rapportée par Thériault : « Les nouveaux sujets politiques qui bruyamment revendiquent le droit de faire l'histoire le font à partir de lieux tellement indéterminés et sont des rassemblements de sujets individuels tellement « transfonctionnels » qu'on pourra dire d'eux qu'ils surgissent de « nulle part » (p. 76).

Raymond HUDON

Département de science politique
Université Laval